

Communiqué de Presse



A Saint-Denis, le 31 mars 2020

SNCF

La santé des salarié-e-s et du public doit être la seule priorité !

Depuis deux semaines, la SNCF a massivement réduit ses plans de transport et, sous la pression des représentant-e-s du personnel, a permis le confinement massif de ses salarié-e-s. Mais la direction de l'entreprise, peu soucieuse de la santé des agents et des usagers, a aussi profité de ces deux dernières semaines pour préparer une reprise massive du travail, avant même que le pic de la pandémie ne soit atteint !

Il s'agit d'une politique inacceptable et criminelle, dans la ligne du gouvernement et de ses injonctions contradictoires.

La SNCF ne peut pas se présenter comme une entreprise nationale au service de la santé publique, capable de mettre en place des trains sanitaires, et en même temps :

- **faire circuler certains trains bondés** (en Ile de France et certains TER), au mépris de tous les gestes barrières et sans donner de protections suffisantes aux cheminot-e-s comme aux voyageurs.
- **s'accommoder des demandes des Président-e-s** des régions politiques pour continuer à faire rouler des trains comme si aucune pandémie ne se propageait.
- **maintenir la circulation, notamment de centaines de trains Fret**, loin d'être essentiels
- relancer de nombreux chantiers ferroviaires sans aucun lien avec la sécurité ferroviaire immédiate mais pour répondre au lobbying du BTP
- **ne pas respecter ses obligations légales** vis-à-vis des nombreuses entreprises de sous-traitance dans le nettoyage, la prévention, ...

Alors que nos collègues du secteur de la santé ne cessent de crier "restez chez vous", il est incompréhensible et inadmissible que la direction SNCF méprise cet appel et n'ambitionne que la reprise d'activité, en ne garantissant à aucun moment le respect de gestes barrières efficaces.

Le seul moyen efficace pour ralentir la pandémie est de rester chez soi !

La fédération SUD-Rail interpelle officiellement le secrétaire d'Etat aux Transports ainsi que le PDG de la SNCF afin qu'ils reviennent à la raison.

Nous revendiquons une stricte limitation au travail des salarié-es nécessaires aux missions essentielles et qu'aucun assouplissement de cette règle ne soit mis en œuvre.